Familles de djihadistes : la CEDH va examiner pour la première fois une requête contre la France

10/02/2020 à 13h05



La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a pour la première fois accepté d'examiner une requête déposée contre la France pour son refus de rapatrier une famille de djihadistes. Deux grands-parents avaient saisi début mai la CEDH pour obtenir la condamnation de la France pour son refus de rapatrier leur fille, née en 1991 et partie en Syrie en 2014, où elle a eu deux enfants aujourd'hui âgés de 5 ans et presque 4 ans. Blessés dans la bataille de Baghouz, dernier réduit du groupe Etat islamique en Syrie, ils sont désormais retenus dans le camp d'Al-Hol, au Kurdistan syrien et leur état de santé "serait déplorable", selon les requérants.

(…) En avril 2019, le Conseil d'Etat avait justement rejeté plusieurs recours de Français retenus en Syrie réclamant leur rapatriement en France, estimant que cette question relevait de la diplomatie française et excédait donc sa compétence. Aucun autre pays du Conseil de l'Europe n'a fait pour le moment l'objet d'une requête de ce type, a-t-on indiqué à la CEDH.

(…) La Provence